

pellenc s.a.
Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Selion C20



LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



51_82029_F - 03/2012

Table des matières

INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de la tronçonneuse SELION C20. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.

Avec plus de 20 ans d'expérience dans le matériel électroportatif professionnel, Pellenc vous propose une large gamme d'outils au Lithium-Ion et Lithium-Polymère destinés à vos travaux d'entretien d'espaces verts, de cultures arboricoles et viticoles, du matériel de nettoyage de la voirie publique et du matériel d'éclairage autonome.

Pellenc ouvre la voie à une nouvelle génération d'outils, qui allient les avantages de l'électrique sans fil, à la puissance du Lithium-Ion et Lithium-Polymère, dimensionnée pour un travail intensif et de qualité professionnelle.

De plus en plus compacts, silencieux, respectueux de l'environnement, économiquement très rentables et répondant à un cahier des charges toujours plus strict en matière d'ergonomie, de puissance et d'autonomie, les outils Pellenc font tous les jours leur preuve, que ce soit dans les milieux viticoles, arboricoles ou l'entretien des espaces verts et les collectivités publiques. Ils se définissent comme la référence par excellence.
Du fait de la légèreté et la maniabilité des outils PELLENC, les utilisateurs travaillent mieux, avec moins d'efforts, sans bruits et plus vite qu'avec des outils aux traditionnels moteurs thermiques.

Pour faire fonctionner les outils PELLENC, destinés aux professionnels, une seule et même source d'énergie : l'Ultra Lithium Battery. Cette batterie révolutionnaire est disponible en plusieurs modèles, possédant des capacités de travail étendues. Une fois acquise, cette batterie est compatible avec la plupart des produits des gammes Pellenc Green and City Technology.

« L'innovation, l'écoute, la qualité, le respect de l'environnement, PELLENC en a fait ses priorités»

NOS BATTERIES Ultra Lithium-ion à grande capacité.

PELLENC est le premier et seul constructeur mondial à proposer toute une gamme d'outils professionnels pour les Parcs et Jardins, Collectivités Locales, Golfs, l'arboriculture, la viticulture… fonctionnant sur **batterie au Lithium-Ion ternaire ultra haute capacité**.

PELLENC a développé sa propre technologie au Lithium pour trouver un **compromis entre la puissance délivrée, l'autonomie, le poids et l'ergonomie**. Le résultat est édifiant puisque le Lithium-Ion Pellenc est presque deux fois plus performant que le Lithium-Ion Manganèse. Le Li-Ion Manganèse contient **125 Wh/kg**, alors que le Li-Ion Pellenc en contient **250 Wh/kg**.

De plus, nos batteries ultra hautes capacités ont une **durée de vie exceptionnelle** qui varie entre 800 et 1500 cycles (un cycle correspond à une charge et une décharge complètes). Même après des centaines de jours d'utilisation, la batterie atteint toujours plus de 80 % de sa capacité initiale.
Dotées d'un **système intelligent breveté**, les batteries Pellenc peuvent être chargées à n'importe quel moment **sans effet de mémoire et sans altérer les cellules de la batterie**, et elles se déchargent automatiquement au bout de quelques jours d'inutilisation afin de pouvoir être stockée sans risque pendant plusieurs mois.

La technologie ultra haute capacité des Ultra Lithium Battery garantit un **fonctionnement sans pollution, sans odeur, sans bruit et pourvue d'une autonomie record.**

Pour vous donner un exemple, une batterie PELLENC ULiB 1100 correspond dans sa vie à plus de **4700 L d'essence et 90 L d'huile de mélange** !



56_12_001A

Les caractéristiques de l'ULTRA-LITHIUM BATTERY

- **Secure system (breveté)** : garantit que votre batterie soit préservée en cas de surcharge, décharge ou surchauffe.
- **Life system (breveté)** : assure une durée de vie optimum de votre batterie par la protection individuelle de chacun des éléments.
- **Balance system (breveté)** : garantit un équilibrage des différents éléments de la batterie afin d'optimiser une utilisation homogène.
- **Power system (breveté)** : vous permet d'utiliser toute la gamme des outils PELLENC dans le cadre d'une activité professionnelle, grâce à la restitution de la capacité maximale de la batterie.

Les avantages de l'ULTRA-LITHIUM BATTERY

- **Respect de l'environnement** : l'énergie utilisée par les outils PELLENC respecte l'environnement et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Par rapport aux outils thermiques équivalents, les rejets de CO_2 sont de 30 à 90 fois inférieures.
- **Puissance** : le matériel PELLENC assure à l'utilisateur une puissance inégalée, jusqu'à 3000 W.
- **Économie** : la batterie vous permet de travailler jusqu'à une journée complète de travail pour un coût d'utilisation dérisoire.
- **Ergonomie** : les outils PELLENC sont très silencieux et très légers, avec un confort inégale et des conditions de travail optimum.
- **Rentabilité** : votre batterie sera amortie en moins d'un an d'utilisation (à partir de 135 jours). Le retour sur investissement de la batterie sur sa durée de vie est supérieur à 5000 €, du fait de l'économie de carburant non utilisé.

Compatibilité de nos batteries avec nos machines :

Toutes les Ultra Lithium Battery PELLENC multifonctions sont utilisables sur toutes nos machines. Cependant, nous recommandons l'utilisation des batteries en fonction des outils afin d'avoir une meilleure optimisation de l'autonomie, de la puissance et du poids.

* Vous consommez 5 L de mélange par jour au prix de 1,50 € le litre.
Données calculées avec une utilisation régulière de la batterie ULiB 700+.

RECOMMANDATION DE L'UTILISATION DES BATTERIES ET DES OUTILS EN FONCTION DE LA PUISSANCE ET DE L'AUTONOMIE*

	BATTERIE SPECIFIQUE	BATTERIES MULTIFONCTION			
	200	400	POLY 5	700+	1100
Poids en kg (sans harnais ni ceinture)	1,9	3,4	3,4	5,5	5,9
LIXION Evolution - sécateur viticole	1 à 3 jours				
LIXION Evolution adaptable - sécateur viticole		2 / 6 jours	3 / 7 jours	5 jours	10 jours
TREELION autonome sécateur arboricole	1 à 2 jours				
TREELION adaptable sécateur arboricole		3 jours	3,5 jours	4 / 5 jours	7 jours
HELION - taille-haies		1/2 journée	1/2 journée	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
OLIVION - récolteur d'olives		2 à 4 heures	3 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
CULTIVION - bineuse sarcleuse		2 à 4 heures	3 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
SELION Perche - tronçonneuse		1 à 3 heures	2 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
SELION M12 - tronçonneuse		1 à 3 heures	2 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
SELION C20 - tronçonneuse		1 à 3 heures	2 à 5 heures	3 à 5 heures	Jusqu'à 1,5 jour
EXCELION - débroussailleuse - coupe herbe		1 heure	1 à 2 heures	2 à 3,5 heures	3 à 5 heures
AIRION - souffleur		1 heure	1 à 2 heures	2 à 3,5 heures	3 à 5 heures

* L'autonomie de la batterie dépend de l'outil, de son utilisation et du végétal travaillé

Utilisation recommandée

INTRODUCTION

NOS MOTEURS à haut rendement

En plus de la technologie Lithium-Ion, PELLENC en maîtrise une autre : celle des **moteurs révolutionnaires PELLENC à commutation électronique**.

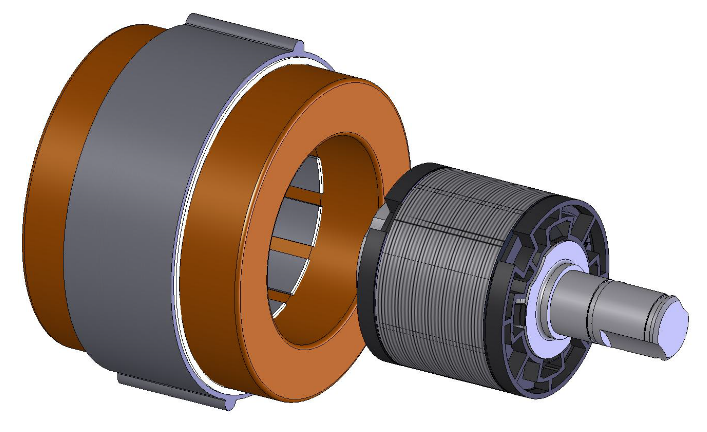
Avec ses moteurs électriques révolutionnaires, PELLENC rend le **moteur thermique obsolète**. PELLENC a l'ambition d'imposer sa conception de l'outillage de demain : des **produits puissants, légers et non polluants**.

Par ailleurs, le moteur de technologie PELLENC est le seul moteur électrique qui développe autant de **puissance avec l'avantage d'un faible encombrement pour un poids idéal**. Le rendement obtenu par ce moteur est nettement supérieur aux moteurs à courant continu à balais traditionnel. Il n'y a plus de frottements dus aux balais, le rendement des moteurs PELLENC est proche de 90 %**.**

Les moteurs PELLENC sont des **moteurs Brushless (sans charbons)**. Cela signifie que leur durée de vie est théoriquement infinie, c'est seulement la durée de vie des roulements à billes qui limite la vie du moteur. Il n'y **a pas d'entretien sur les moteurs, contrairement aux moteurs thermiques**.

Le moteur sans charbons PELLENC s'arrête complètement à chaque désactivation de la gâchette, contrairement aux moteurs thermiques. Ainsi, les émissions sonores sont très faibles, au profit de l'utilisateur et du voisinage direct !

Enfin, le moteur sans charbons PELLENC est souvent en prise directe de l'élément de coupe (**pas d'embrayage, ni de réducteur, donc moins de bruit et moins d'usure**). La commande du moteur est électronique, ainsi que son alimentation, les sources de bruit liées aux mouvements de pièces mécaniques sont ainsi extrêmement limitées.



53_10_071A

Avec la technologie des batteries PELLENC et les moteurs PELLENC, plusieurs avantages s'offrent à vous :

- économie d'énergie
- facilité et confort d'utilisation
- pas d'entretien moteur
- une puissance équivalente et souvent supérieure aux moteurs thermiques
- outils très rentables
- faible poids
- pas de nuisances olfactives et sonores
- **émissions de carbone quasi-nulles**
- démarrage immédiat, pas de lanceur, ni démarreur

PELLENC VOUS OFFRE UNE TECHNOLOGIE QUI CONDAMNE LE MOTEUR THERMIQUE

NOTRE GAMME DE PRODUITS

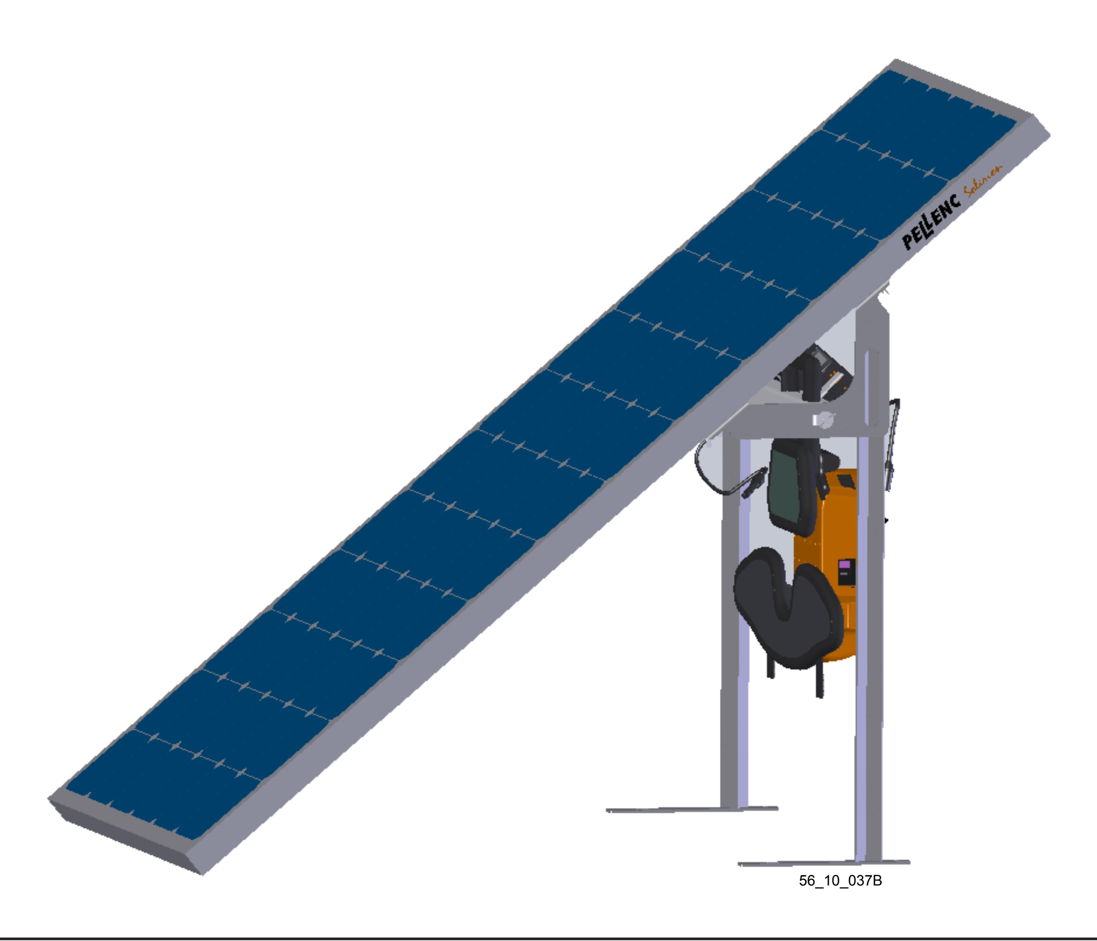
PELLENC Green and City Technology développe tous les ans des nouveaux produits, afin de répondre aux besoins des professionnels
Aujourd'hui, notre gamme de produits s'élargit et nos ingénieurs mettent tout en œuvre pour créer des nouveaux outils et ainsi repousser la technologie encore plus loin.

Notre passion c'est l'innovation, dans le but d'améliorer la qualité et les conditions de travail des professionnels en leur fournissant une gamme complète de machines puissantes, légères, maniables et très rentables :

- nos souffleurs travaillent en silence avec une modulation de la puissance.
- nos tailles-haies allient confort et performance.
- nos débrousailleuses-coupe-herbes sont robustes et polyvalentes.
- nos tronçonneuses sont légères, puissantes et très maniables.
- nos sécateurs sont les plus puissants au monde.
- nos bineuses sarcleuses, uniques au monde, remplacent les motobineuses encombrantes.
- nos récolteurs d'olives ont un rendement exceptionnel.
- notre attacheur de vigne allie efficacité et rentabilité.
- nos batteries ont une grande capacité d'autonomie.
- notre panneau solaire mobile offre la possibilité de charger vos batteries n'importe où.
- nos dispositifs d'éclairage autonomes ont un rendement lumineux exceptionnel.

Tous nos outils rejettent très peu d'émissions de CO_2 et répondent aux exigences des Collectivités Locales ou autres structures, en matière d'environnement durable et d'écologie.

PELLENC est la seule entreprise à proposer une gamme d'outils 100 % propres et avec des émissions de CO_2 nulles, grâce aux panneaux solaires SOLERION permettant de recharger nos batteries.



56_10_037B



Taille-haie
HELION Universal

Sécateur arboricole et espaces verts
- 2 mains -
TREELION D45

Tronçonneuse
SELION C20

Batterie ULB
200 - 400 - 700+ - 800+ - 1100 - POLY 5

Tronçonneuse
SELION M12

Sécateur arboricole et espaces verts
TREELION M45

Sécateur viticole
LIXION Evolution

Souffleur
AIRION

Convertisseur de batterie
Power Convertor 1000 W

Débroussailleuse - Coupe herbe
EXCELION

Bineuse sarcleuse
CULTIVION

Tronçonneuse sur perche
SELION Pole ou Telescopic

Dispositif d'éclairage
LUMINION

Taille-haies sur perche
HELION Pole ou Telescopic

Récolteur d'olives
OLIVION Pole ou Telescopic

INTRODUCTION

BILAN CARBONE

« Toute activité, quelle qu'elle soit, engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, toutes entreprises, collectivités, paysagistes… doivent légitimement s'intéresser aux émissions qu'elles génèrent. Afin d'agir, il est nécessaire d'établir un bilan pour connaître ses marges de manœuvre. Le Bilan Carbone® est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES), à partir des données facilement disponibles, pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par votre activité. » (Source : ADEME-France)

Afin d'agir, PELLENC a lancé une gamme d'outils respectueux de l'environnement et rejetant un minimum d'émission de CO2, allant jusqu'à une émission zéro grâce au chargeur solaire SOLERION.

Grâce au développement de sa propre technologie au Lithium-Ion, PELLENC propose des batteries ultras hautes capacités avec une **autonomie record** et une **puissance équivalente aux moteurs thermiques**. De plus, le moteur PELLENC donne à l'outil un **rendement exceptionnel** puisqu'il ne consomme que très peu d'énergie et a un **poids imbattable.**

La technologie Lithium-Ion couplée au moteur électrique PELLENC fait que SELION rejette très peu de CO2 dans la nature, ce qui lui confère une image **d'outil propre.**

Si l'on compare les émissions directes de CO2 entre SELION et une tronçonneuse thermique, la différence est énorme. Une tronçonneuse thermique rejette en émission directe, plus de 4,9 tonnes de CO2 par an alors que SELION n'en rejette que 40 kg.

SELION permet d'éviter de rejeter près de 99% des émissions directes d'un moteur thermique ; soit 121 fois moins !

Si vous rechargez les batteries PELLENC avec notre chargeur solaire SOLERION, les émissions directes de CO2 sont réduites à ZERO

	Tronçonneuse thermique	SELION	AVEC SOLERION
	Emission directe + production d'essence	Emission directe + production d'électricité	Emission directe
Equivalent Carbone / heure	4 084 g CO2/heure	34 g CO2/heure	0 g CO2/heure
Equivalent Carbone / jour	24 kg CO2/jour	204 g CO2/jour	0 g CO2/jour
Equivalent Carbone / an	4,9 tonnes CO2/an	40 kg CO2/an	0 g CO2/an

Données : 1 kWh EDF correspond en moyenne à un équivalent carbone de 90 g CO2/kWh en France, couvrant la production et le reste de vie (ADEME - France).
1 l supercarburant SP95 correspond à un équivalent carbone de 2542 g CO2/l en émission directe et 5518 g CO2/l en production + émission directe.
Base : 6 h de travail journalier et 200 jours de travail annuel.

Avec l'utilisation des outils PELLENC :
- **vous réduisez considérablement les émissions de gaz à effet de serre,**
- **vous participez grandement au respect de l'environnement.**

INTRODUCTION

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT




Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.

Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



Il est IMPÉRATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.
Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde Ⓖ indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions.
Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacitées physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Sécurité de la zone de travail

1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

Sécurité électrique

1– Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
2– Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
3– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.

Sécurité des personnes

1– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
2– Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
3– Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
4– Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
5– S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.

Utilisation et entretien de l'outil

1– Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
2– Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
3– Débrancher le connecteur de la batterie de l'outil.
4– Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
5– Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
6– Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
7– Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

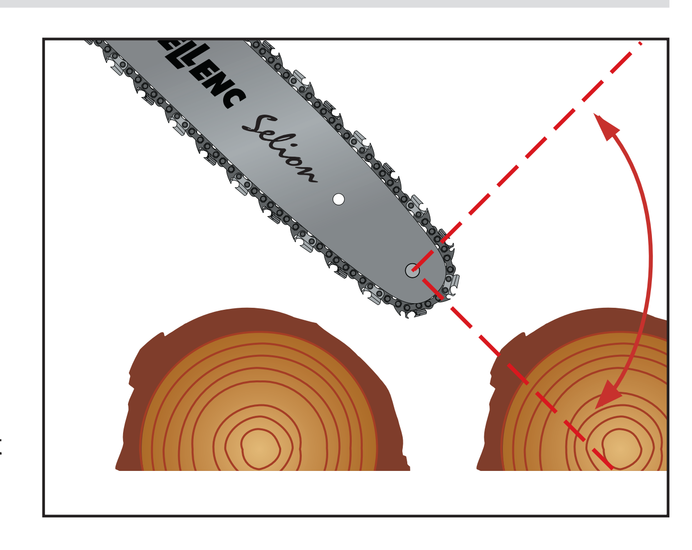
Maintenance et entretien

1– Faire entretenir l'outil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA SCIE À CHAÎNE

1– N'approchez aucune partie du corps de la chaîne coupante lorsque la scie à chaîne fonctionne. Avant de mettre en marche la scie à chaîne, s'assurer que la chaîne coupante n'est pas en contact avec quoi que ce soit.
2– Toujours tenir la poignée arrière de la scie à chaîne avec la main droite et la poignée avant avec la main gauche.
3– Porter des verres de sécurité. Un équipement supplémentaire de protection pour la tête, les mains, les jambes, les pieds et une protection auditive est recommandé.
4– Toujours maintenir une assise de pied appropriée et faire fonctionner la scie à chaîne uniquement en se tenant sur une surface fixe, sûre et de niveau.
5– Lors de la coupe d'une branche qui est sous contrainte être vigilant au risque de retour élastique.
6– Faire preuve d'une extrême prudence lors de la coupe de broussailles et de jeunes arbustes.
7– Tenir la scie à chaîne par la poignée avant avec mise hors tension de la scie à chaîne et à distance des parties du corps. Pendant le transport ou l'entreposage de la scie à chaîne, toujours la recouvrir du protecteur de chaîne.
8– Suivre les instructions concernant les accessoires de lubrification, de tension et de changement de chaîne.
9– Garder les poignées sèches, propres et dépourvues d'huile et de graisse.
10– Couper uniquement du bois. Ne pas utiliser la scie à chaîne à des fins non prévues. Par exemple: ne pas utiliser la scie à chaîne pour couper des matériaux plastiques, de maçonnerie ou de construction autres que le bois.
11– Si l'outil ne s'arrête pas après relâchement des gâchettes ou arrêt de la batterie (position « 0 »), débrancher le cordon électrique. Si cette action n'est pas possible, bloquer la chaîne de scie dans un morceau de bois ou dans le sol, jusqu'à arrêt de l'outil. En dernier recours, provoquer un choc afin de déclencher la sécurité.

CAUSES DE REBONDS ET PRÉVENTION PAR L'OPÉRATEUR



Le rebond (ou kickback) peut se produire lorsque le bec ou l'extrémité du guide-chaîne touche un objet, ou lorsque le bois se resserre et pince la chaîne coupante dans la section de coupe.

Le contact de l'extrémité peut dans certains cas provoquer une réaction inverse soudaine, en faisant rebondir le guide-chaîne vers le haut et l'arrière vers l'opérateur.

Le pincement de la chaîne coupante sur la partie supérieure du guide-chaîne peut repousser brutalement le guide-chaîne vers l'opérateur.

L'une ou l'autre de ces réactions peut provoquer une perte de contrôle de la scie susceptible d'entraîner un accident corporel grave. Ne pas compter exclusivement que sur les dispositifs de sécurité intégrés dans votre scie. En tant qu'utilisateur de scie à chaîne, il convient de prendre toutes mesures pour éliminer le risque d'accident ou de blessure lors de vos travaux de coupe.

Le rebond résulte d'un mauvais usage de l'outil et/ou de procédures ou de conditions de fonctionnement incorrectes et peut être évité en prenant les précautions appropriées spécifiées ci-dessous :
- Maintenir la scie des deux mains fermement avec les pouces et les doigts encerclant les poignées de la scie et placer votre corps et vos bras pour vous permettre de résister aux forces de rebond.
- Ne pas tendre le bras trop loin et ne pas couper au-dessus de la hauteur de l'épaule.
- Différents modèles de chaînes existent, en fonction des tâches à accomplir. Utiliser uniquement des chaînes et guides d'origine PELLENC.
- Suivre les instructions concernant l'affûtage et l'entretien de la scie à chaîne.

Sécurité accrue grâce à trois technologies PELLENC révolutionnaires !

La première sécurité provient du capteur de rebond à déclenchement électronique PELLENC : ce mécanisme engage instantanément un frein de chaîne électrique en cas de chute ou de rebond (phénomène de kickback), et ce, de manière 8 fois plus sensible qu'un frein de chaîne de tronçonneuse thermique.

La seconde sécurité est conférée par le système d'autodiagnostic de l'outil : le SELION C20 vérifie lors de la première utilisation que le capteur électronique de rebond est opérationnel, si c'est le cas, la machine peut fonctionner !

Enfin, la troisième sécurité vient de l'emploi de chaînes OREGON à faible rebond : le phénomène de rebond, s'il a lieu, sera beaucoup moins violent que sur une tronçonneuse classique.

Le SELION C20 est donc globalement un outil plus sûr que les tronçonneuses classiques.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



	Equipement de protection	Port
1	Casque	Obligatoire
2	Visière	Recommandé
3	Gants	Obligatoire
4	Bottes antidérapantes	Obligatoire
5	Dispositif antibruit	Recommandé
6	Lunettes de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Obligatoire
8	Pantalon	Obligatoire

NOTE : Vitesse de chaîne : 14.5 m/s. Utiliser des vêtements de sécurité adaptés à cette vitesse (Classe 0 selon la norme EN 381).
Habillez-vous de sorte que vos vêtements ne soient pas trop grands.

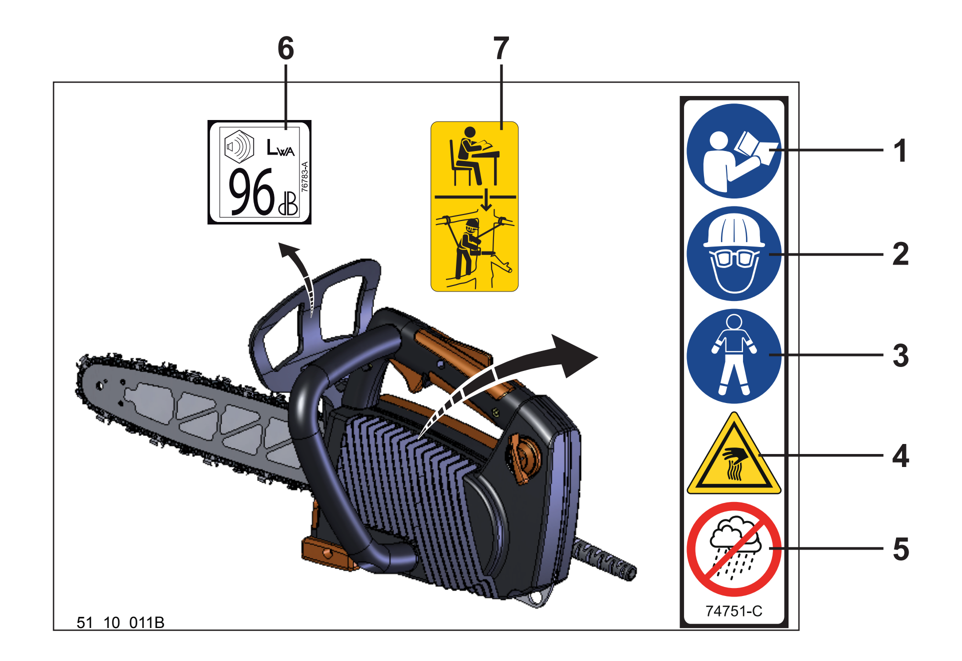
RÉFLEXES DE SÉCURITÉ

- Garder le bras gauche tendu pour un meilleur contrôle.
- Tenir la tronçonneuse de côté et non de face.
- Utiliser des chaînes et guides d'origine Pellenc.
- Maintenir la chaîne, le guide et le pignon en bon état de fonctionnement.
- Se tenir jambes écartées, bien en équilibre.
- Penser à varier les positions de travail et penser à faire des pauses pendant le travail.



ATTENTION !
- Dégager votre poste de travail avant de tronçonner.
- Calculer le point de chute de l'objet que vous coupez.
- Veiller à ce que la tronçonneuse ne soit pas repoussée par l'objet à couper.

- Se placer correctement pour éviter tout accident.
- Ne couper jamais sur une échelle.
- Maintenir toute personne à l'écart. Ne jamais faire tenir l'objet que vous coupez.
- Couper les branches en morceaux de taille correcte de l'extérieur de l'arbre vers le tronc.
- Faire attention aux rebonds des branches coupées suite à leur chute au sol.



1– Lire le manuel d’utilisation
2– Port des lunettes de protection et du casque obligatoire
3– Port d'une protection adéquate pour les mains, les avant-bras, les jambes et les pieds obligatoire
4– Risque de brûlure (moteur)
5– Ne pas exposer à la pluie
6– Niveau de puissance acoustique LwA garanti
7– Cet outil est destinée uniquement aux opérateurs formés pour l'élagage des arbres

TRAVAIL AVEC LES SCIES À CHAÎNE POUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES À L'AIDE D'UN FILIN ET D'UN HARNAIS

Aperçu général

La présente annexe décrit les pratiques de travail afin de réduire le risque de blessure avec des scies à chaîne pour l'élagage des arbres lors d'un travail en hauteur à l'aide d'un filin et d'un harnais. Bien qu'elle puisse servir de descriptif de base pour les guides et les manuels d'entraînement, il convient de ne pas la considérer comme un substitut à un entraînement formel. Les lignes directrices données dans la présente annexe ne sont que des exemples de bonne pratique. Il convient de respecter toujours les lois et les réglementations nationales.

Elle traite
- des exigences générales qu'il convient de satisfaire avant d'utiliser une scie à chaîne pour l'élagage des arbres lors d'un travail en hauteur à l'aide d'un filin et d'un harnais,
- des préparations pour l'utilisation d'une scie à chaîne pour l'élagage des arbres à l'aide d'un filin et d'un harnais, et
- de l'utilisation d'une scie à chaîne pour l'élagage et la taille, incluant le positionnement de travail sûr pour une utilisation à deux mains, le démarrage de la scie à chaîne, la coupe avec la scie à chaîne, les restrictions lors d'une utilisation à une seule main, et la façon de libérer une scie coincée.

Exigences générales

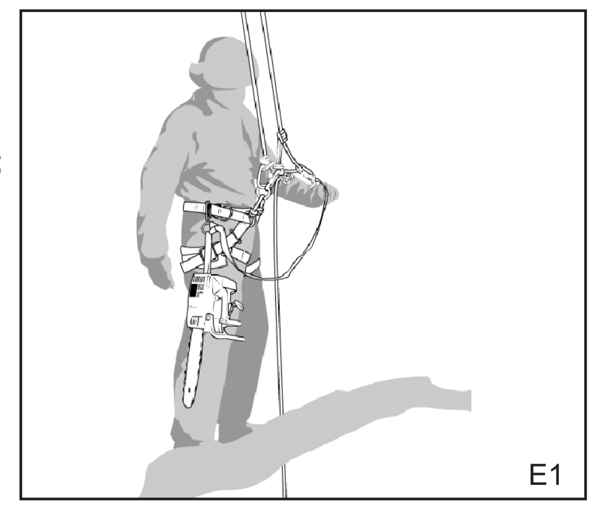
Il convient que les opérateurs de scies à chaîne pour l'élagage des arbres travaillant en hauteur à l'aide d'un filin et d'un harnais ne travaillent jamais seuls. Il convient qu'un travailleur au sol ayant reçu un entraînement sur les procédures d'urgence appropriées les assiste.

Il convient que les opérateurs de scies à chaîne pour l'élagage des arbres aient reçu pour ce travail un entraînement général de techniques d'escalade et de positions de travail, et qu'ils soient convenablement équipés avec des harnais, des filins, des estropes, des mousquetons et autre équipement leur permettant de se maintenir eux-mêmes et de maintenir la scie en adoptant des positions de travail sûres.

Préparation avant d'utiliser la scie dans l'arbre

Il convient de fixer la scie à chaîne avec une estrope adaptée permettant de l'attacher au harnais de l'opérateur (voir Figure E1) :

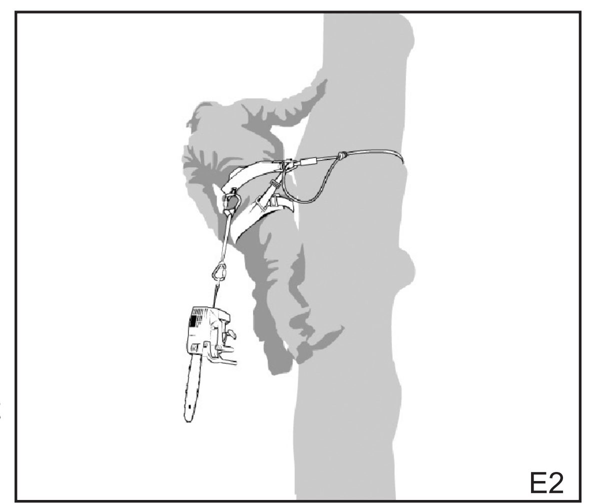
a) fixer l'estrope autour du point d'attache à l'arrière de la scie;
b) fournir des mousquetons convenables permettant une attache indirecte (c'est-à-dire via l'estrope) et directe (c'est-à-dire via le point d'attache de la scie) de la scie au harnais de l'opérateur;
c) s'assurer que la scie est attachée de manière sûre lorsqu'elle est transmise à l'opérateur;
d) s'assurer que la scie est fixée au harnais avant de la déconnecter du moyen d'ascension.


E1

La possibilité de fixer directement la scie au harnais réduit le risque d'endommager l'équipement lors des mouvements autour de l'arbre. Toujours couper l'alimentation de la scie lorsqu'elle est directement fixée au harnais.

Il convient de n'attacher la scie qu'aux points d'attache recommandés sur le harnais. Ceux-ci peuvent se situer au point médian (avant ou arrière) ou sur les côtés. Lorsque ceci est possible, attacher la scie au point médian arrière central pour l'empêcher d'interférer avec les filins d'escalade et de supporter son poids au centre, vers le bas de la colonne vertébrale de l'opérateur. Voir Figure E2.

Lors du déplacement de la scie d'un point d'attache à un autre, il convient que les opérateurs s'assurent qu'elle est fixée dans la nouvelle position avant de la lâcher du précédent point d'attache.


E2

Utilisation de la scie à chaîne dans l'arbre

Une analyse des accidents avec ces scies durant les travaux d'élagage des arbres montre que la principale cause est une utilisation non convenable de la scie à une main. Dans une large majorité d'accidents, les opérateurs ne cherchent pas à adopter une position de travail sûre qui leur permet de tenir la scie à deux mains. Ceci aboutit à un risque accru de blessure dû à :

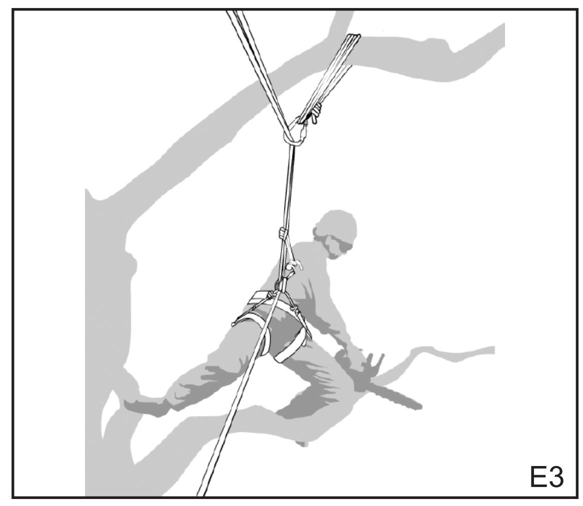
l'absence d'une préhension ferme de la scie en cas de rebond,
un manque de contrôle de la scie, celle-ci étant plus amenée à entrer en contact avec les filins d'escalade et avec le corps de l'opérateur (particulièrement la main et le bras gauches), et
une perte de contrôle due à une position de travail non sûre, entraînant un contact avec la scie (mouvement non attendu pendant le fonctionnement de la scie).

Mise en position sûre pour une utilisation à deux mains

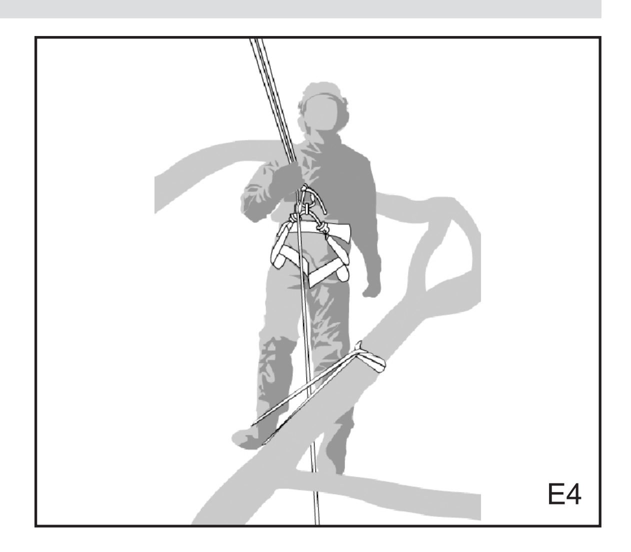
Pour permettre aux opérateurs de tenir la scie avec les deux mains, il convient, comme règle générale, qu'ils visent une position de travail sûre lorsqu'ils font fonctionner la scie :

- au niveau de la hanche, lorsqu'ils coupent des sections horizontales, et
- au niveau du plexus solaire, lorsqu'ils coupent des sections verticales.

Lorsque les opérateurs travaillent près de troncs verticaux avec de faibles forces latérales sur leur position de travail, assurer de bons appuis peut suffire pour maintenir une position de travail sûre. Cependant, comme les opérateurs s'éloignent du tronc, ils auront besoin de faire des pas pour supprimer ou neutraliser les forces latérales en augmentation, par exemple en redirigeant le filin principal via un point d'ancrage supplémentaire ou en utilisant une estrope ajustable directement du harnais à un point d'ancrage supplémentaire (voir Figure E3).


E3

L'obtention d'un bon appui à la position de travail peut être favorisée par l'utilisation d'un étrier au pied créé par une élingue sans fin (voir Figure E4).

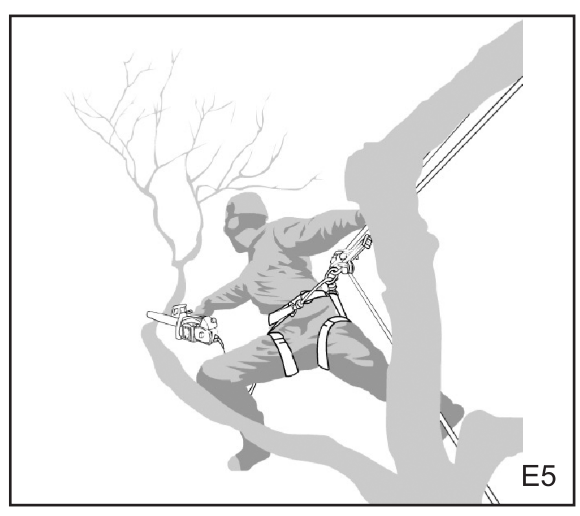

E4

Utilisation de la scie à chaîne à une main

Il convient que les opérateurs n'utilisent pas les scies à chaîne pour l'élagage des arbres à une seule main lorsqu'ils sont situés dans une position de travail instable, et qu'ils préfèrent les scies à main lors de la coupe de bois de petit diamètre aux bouts des branches.

Il convient de n'utiliser les scies à chaîne pour l'élagage des arbres avec une seule main que lorsque :

• les opérateurs ne peuvent pas maintenir une position de travail leur permettant une utilisation à deux mains,
• ils ont besoin de maintenir leur position de travail à l'aide une main,
• la scie est utilisée en pleine extension, perpendiculairement au corps de l'opérateur et écarté de celui-ci (voir Figure E5).


E5

Il convient que les opérateurs :

• ne coupent jamais avec la zone de rebond au bout du guide-chaîne de la scie à chaîne,
• ne «tiennent et coupent» jamais des sections, ou
• ne tentent jamais d'attraper des sections lorsqu'elles tombent.

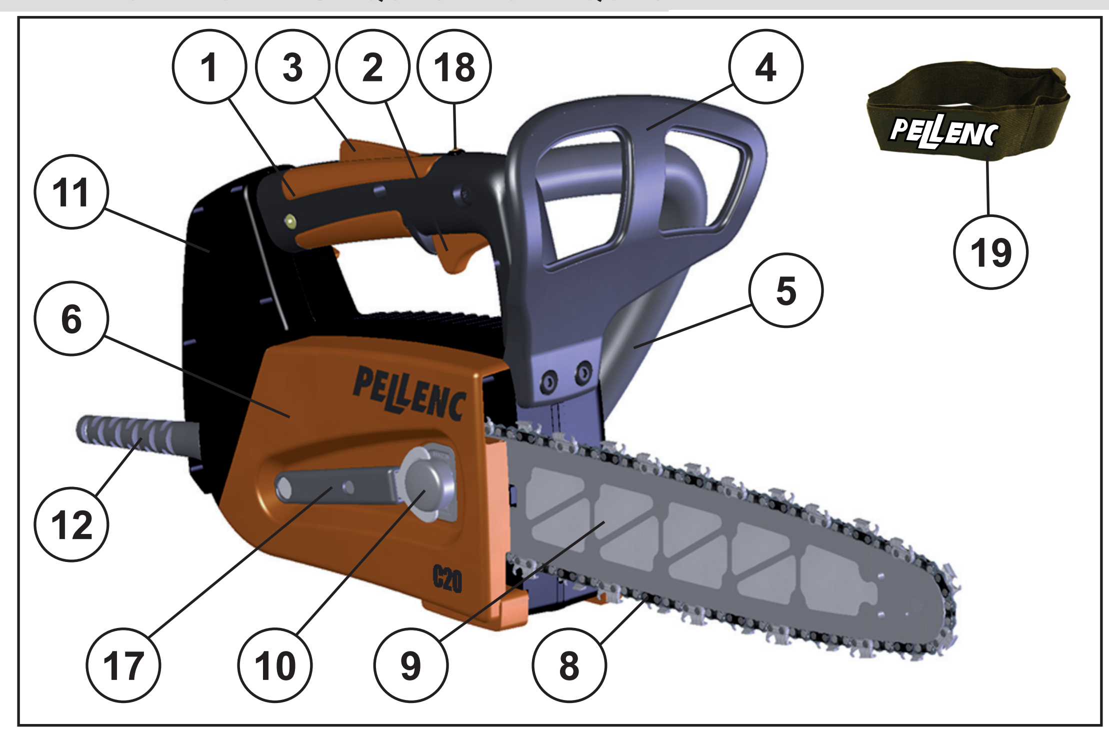
Libération d'une scie coincée

Si la scie devait être coincée durant la coupe, il convient que les opérateurs :

• arrêtent la scie et l'attachent de façon sûre au pied de coupe de l'arbre (c'est-à-dire du côté tronc) ou à une corde séparée de l'outil ;
• tirent la scie de l'amas pendant que la branche est soulevée, si nécessaire ;
• si nécessaire, utilisent une scie à main ou une deuxième scie à chaîne pour libérer la scie coincée en coupant un minimum de 30 cm autour de la scie coincée.

Qu'une scie à main ou une scie à chaîne soit utilisée pour libérer une scie coincée, il convient que les morceaux libérés soient toujours dirigés vers l'extérieur (vers les extrémités de la branche), de façon à empêcher que la scie soit embarquée avec la section et que la situation se complique davantage.

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



1: Poignée
2: Gâchette d'actionnement
3: Gâchette de sécurité
4: Protection main avant droite
5: Poignée main gauche
6: Carter de chaîne
8: Chaîne de scie
9: Guide de chaîne
10: Écrou de serrage du carter de chaîne
11: Bouchon du réservoir d'huile
12: Cordon d'alimentation de l'outil
17: Clé télescopique de serrage
18: Voyant de mise sous tension
19: Brassard

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Batterie	300/400	600/700	700 P+	800	800 P+	Poly 5
Puissance nominale	1200 W	1200 W	1500 W	1200 W	1500 W	1500 W
Autonomie	De 1 à 3 heures	De 2 à 6 heures		De 3 à 7 heures		De 2 à 5 heures
Capacité du réservoir d'huile de chaîne	25 cm³					
Longueur de coupe utile / guide de chaîne	30 cm (12'') / spécifique Pellenc					
Chaîne Type / Pas / Jauge	25AP / 6.35 mm (1/4'') / 1.3 mm (0.05'')					
Pignon	11 dents 1/4''					
Vitesse de chaîne	14.5 m/s					
Poids de l'outil seul sans guide ni chaîne	2.05 Kg					

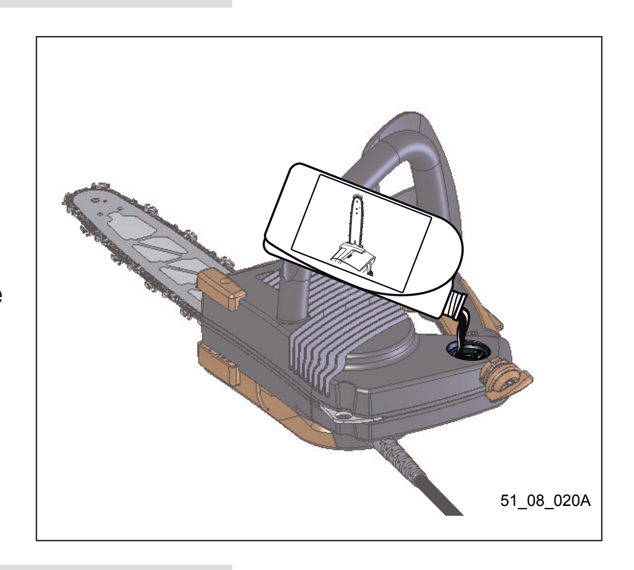
Valeur d'émission de vibration suivant DIN EN 60745-2-13:2008	main gauche a_h = 2.8 m/s²	incertitude K_d = 1.5 m/s²
Niveau de puissance acoustique suivant DIN EN ISO 3744:11/1995	L_{WA} = 96 dB	K = 2.3 dB
Niveau de pression acoustique au poste de travail - Valeur équivalente pondérée A suivant DIN EN ISO 11201:1996	L_{pA} = 84 dB	K = 2.9 dB

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

SYSTÈME DE LUBRIFICATION DE LA CHAÎNE

Une consommation d'huile raisonnée !
La consommation d'huile est extrêmement réduite grâce à la gestion électronique du débit d'huile. C'est une innovation PELLENC.

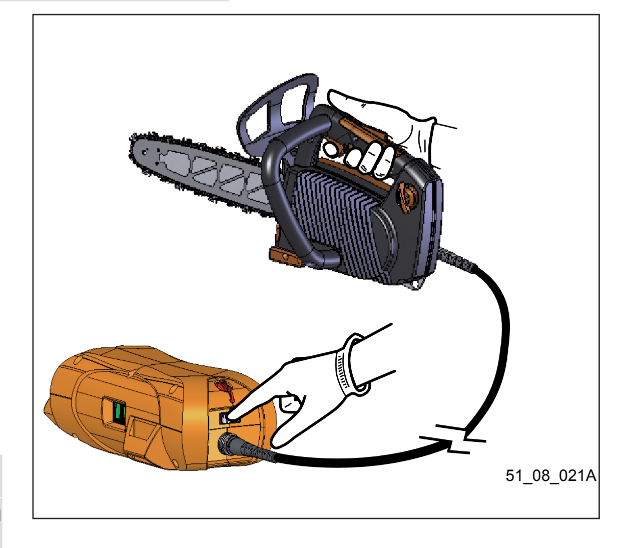
1– Utiliser de l'huile spécifique pour guide et chaîne (réf. 85920).
2– Verser soigneusement l'huile pour guide et chaîne dans le réservoir.
3– Vérifier le niveau d'huile toutes les heures et faire l'appoint si besoin.


51_08_020A

SYSTÈME DE LUBRIFICATION FORCÉ DE LA CHAÎNE

1– Appuyer sur les gâchettes et les maintenir enfoncées.
2– Appuyer sur l'interrupteur de batterie, sur «1».
3– Un cycle automatique est lancé pour faire monter l'huile du réservoir au guide de chaîne.
- 1 bip court toutes les 20 secondes pendant le cycle.
- 3 bips pour valider la fin du cycle.

4– Relâcher les gâchettes à l'émission du premier bip.


51_08_021A



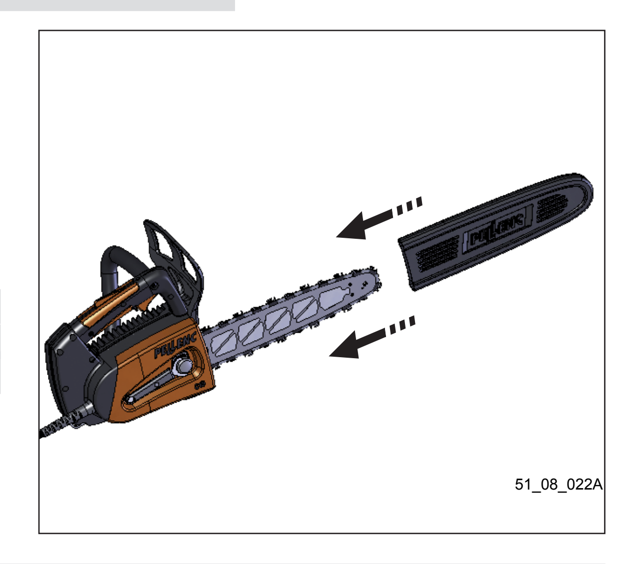
AVERTISSEMENT :
Réaliser un graissage forcé à chaque début de saison afin de valider la fonction graissage de la chaîne.
Réaliser un graissage forcé en cas de besoin.

PROTECTION DE LA CHAÎNE

Mettre la protection du guide et de la chaîne pour tous transports, manipulation et stockage de l'outil.



Ne jamais transporter la scie à chaîne sans sa protection. Tout déplacement doit être réalisé avec celle-ci.


51_08_022A

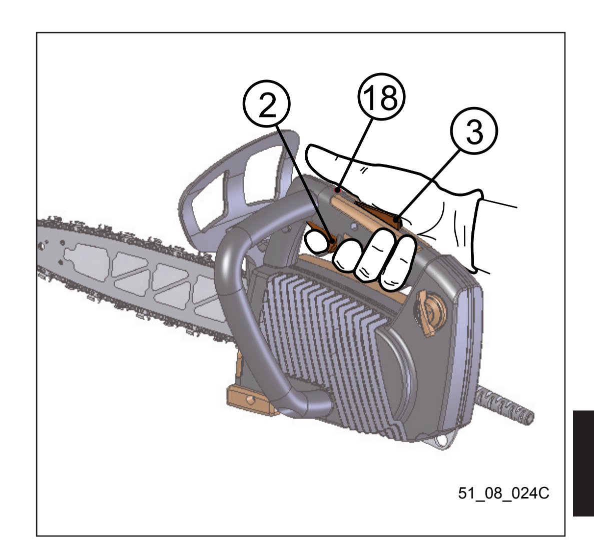



ATTENTION : Ne jamais utiliser d'huile sale ou usagée.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

DÉMARRAGE

1– Mettre l'outil dans sa position de mise en service (voir page 20). Enlever la protection du guide chaîne.
2– Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche «I». **A l'instant où le voyant (18) est allumé et que la batterie émet 3 bips, l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner.**
3– Maintenir la gâchette de sécurité (3) enfoncée en tenant la scie à chaîne par la poignée supérieure.
4– Afin de garantir la sécurité de la scie à chaîne lors des déplacements, un dispositif électronique bloque la commande du moteur 3 secondes après l'arrêt de celui-ci. Appuyer deux fois consécutivement sur la gâchette (2) pour redémarrer le moteur. La scie à chaîne tourne en maintenant au minimum la gâchette (2) enfoncée.
5– Lâcher la gâchette (2) pour arrêter le moteur de l'outil.





Le voyant sur la poignée indique que l'outil est sous tension



AVERTISSEMENT :
Le rodage du guide et de la chaîne doit être réalisé pendant 1 à 2 minutes à chaque changement de l'un ou de l'autre en fonctionnement à vide.
Vérifier la tension de chaîne après rodage (voir page 23).



Votre outil est équipé d'un moteur électrique de conception Pellenc. Ce moteur permet de garder une vitesse constante à vide comme au travail.
Il faut laisser travailler la scie chaîne sans appuyer exagérément.
Toujours mettre en route le moteur avant de mettre la chaîne en contact avec le bois.
Alterner les grosses coupes avec les petites afin d'éviter de faire chauffer le moteur.

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

1. Prendre en main l'outil par ses poignées et vérifier que rien ne touche la chaîne.
2. Attacher le cordon d'alimentation au bras à l'aide du brassard fourni.
3. La scie à chaîne est dans sa position de mise en route.





ATTENTION !
Ne jamais couper autre chose que du bois.
Toujours garder les deux mains sur les poignées.



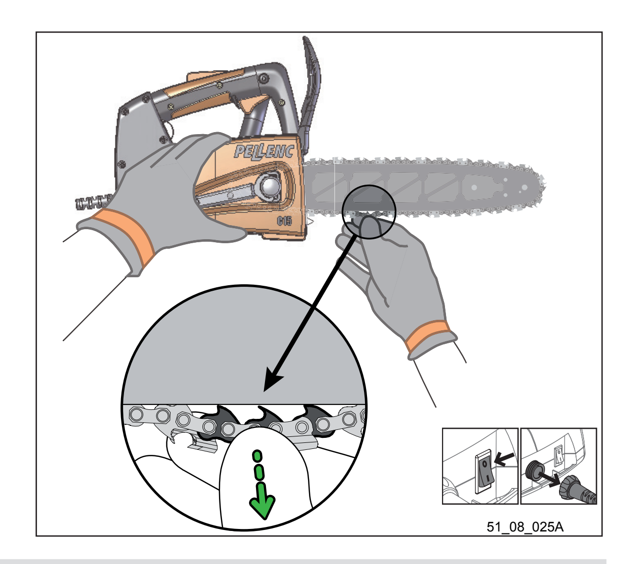
AVERTISSEMENT :
Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de la batterie sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt soit sur la position arrêt «0».

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

INTRODUCTION

La tension automatique de la chaîne (innovation PELLENC) facilite l'entretien de l'outil !
Le système de tension automatique de chaîne (Automatic Tension, innovation PELLENC) facilite le montage de la chaîne et le réglage de sa tension. Positionnez le guide, clipsez-le, le guide est en position ! Vous le bloquez définitivement en position grâce à la clé escamotable (innovation PELLENC).

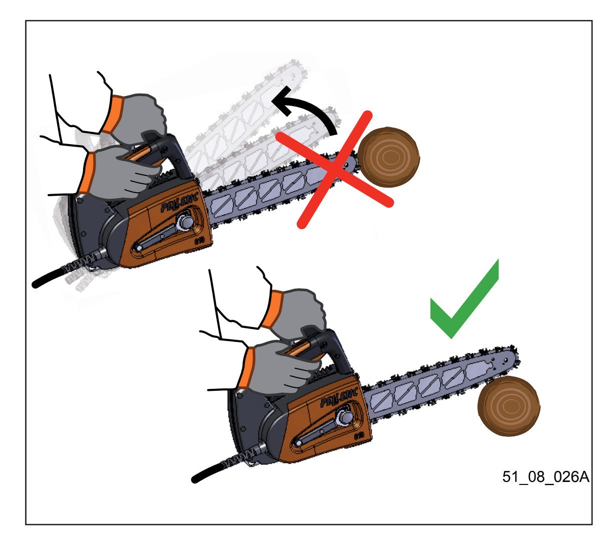
La tension automatique de chaîne associée à la clé escamotable PELLENC vous permet aussi de retendre en quelques secondes le guide : plus besoin de clés additionnelles !



**Assurez vous que la tension de chaîne est correcte en tirant sur la chaîne.
1 à 3 maillons entraîneurs doivent apparaître.**

FREIN DE CHAÎNE

Votre outil est équipé d'un système de détection de choc.
En cas de choc (rebond), votre outil s'arrête immédiatement.



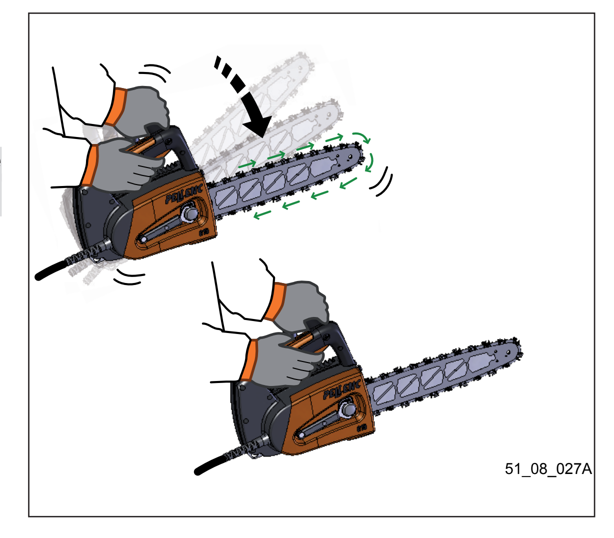
Assurez vous que la chaîne ne soit pas en contact avant de redémarrer la scie à chaîne.

VÉRIFICATION DU FREIN DE CHAÎNE

Effectuer des mouvements secs de haut en bas afin de déclencher la sécurité.



ATTENTION : Ne jamais travailler si la sécurité ne fonctionne pas.



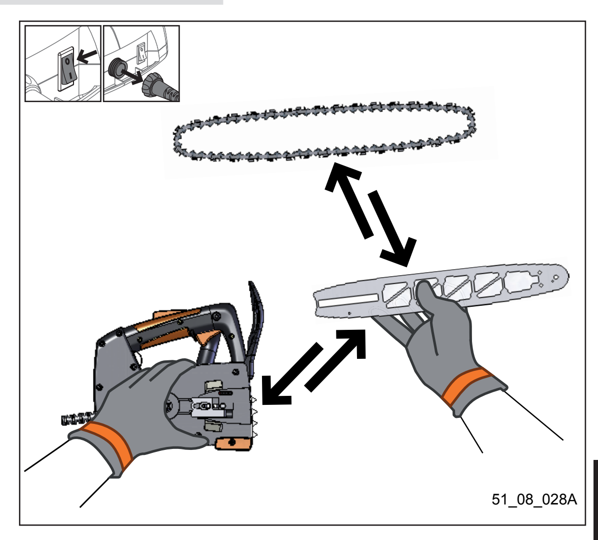
MISE EN ROUTE ET UTILISATION

MONTAGE DU GUIDE CHAÎNE

2 types de guide chaîne peuvent être montés sur la scie à chaîne :
guide standard 12'' (réf. 72884)
guide carving 12'' (réf. 80344).

Ne jamais monter de guide chaîne autre que ceux préconisés.

Réaliser la procédure du montage de la scie chaîne.
Changer ou tourner le guide chaîne si nécessaire.

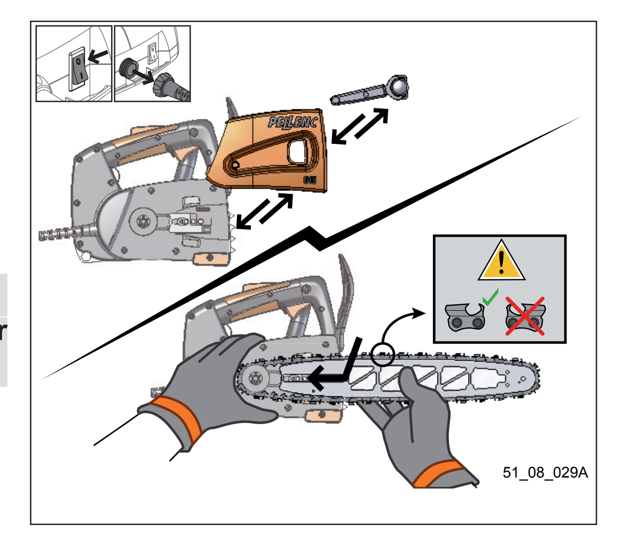




Le guide chaîne doit étre changé dès que nécessaire ou toutes les 3 ou 4 chaînes.
Tourner le guide chaîne toutes les semaines.
Toujours travailler interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.

MONTAGE DE LA CHAÎNE

Enlever le carter de chaîne en dévissant le verrouillage de carter de chaîne (**10**).
Pousser le guide vers le pignon pour enclencher le verrou.
Monter la scie chaîne en respectant le sens de coupe.
Remonter le carter de chaîne.

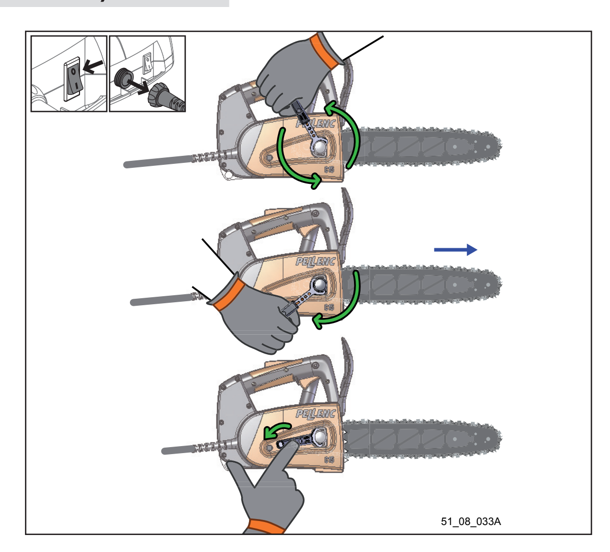


Réaliser la tension de la chaîne.
Toujours travailler interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.

TENSION DE LA CHAÎNE AUTOMATIQUE (AUTOMATIC TENSION)

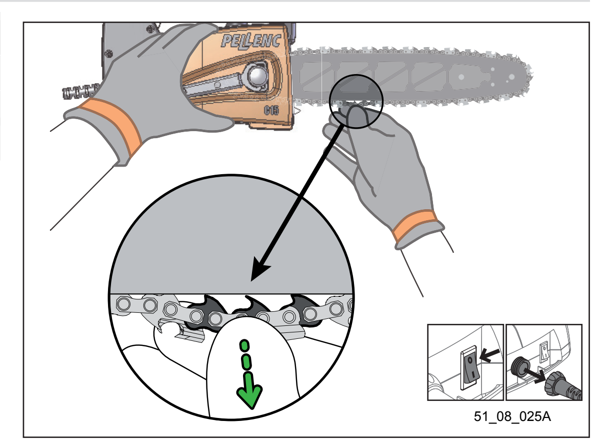
L'entretien de la chaîne est simplifié !
Plus besoin de clé additionnelle pour enlever et remonter la chaîne, le système innovant de clé escamotable PELLENC permet de resserrer la chaîne en quelques secondes.

Dévisser l'écrou de serrage du carter de chaîne (**10**) de 3 tours.
La chaîne se tend automatiquement lorsque vous avez remarqué le déplacement du guide vers l'avant.
Revisser l'écrou de serrage du carter de chaîne correctement à l'aide de la clé télescopique et positionner le levier sur son aimant de maintien.



MISE EN ROUTE ET UTILISATION

Réaliser le réglage de tension aussi souvent que nécessaire. La vérification de tension se réalise en tirant sur la chaîne au milieu du guide : 1 à 3 maillons entraîneurs doivent apparaître.



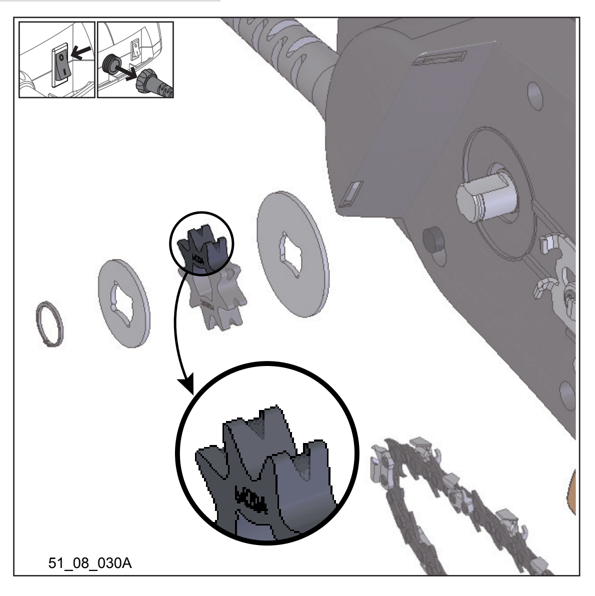
CONTRÔLE ET REMPLACEMENT DU PIGNON

Démonter le guide chaîne et la chaîne.
Enlever le circlips et enlever le pignon.

Remplacer le pignon dès que nécessaire ou toutes les deux chaînes (réf. 85643).

Remonter l'ensemble en respectant le sens de montage du circlips.

Le circlips doit être changé après chaque démontage (réf. 01357).
Toujours travailler interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.



NETTOYAGE DU GUIDE CHAÎNE

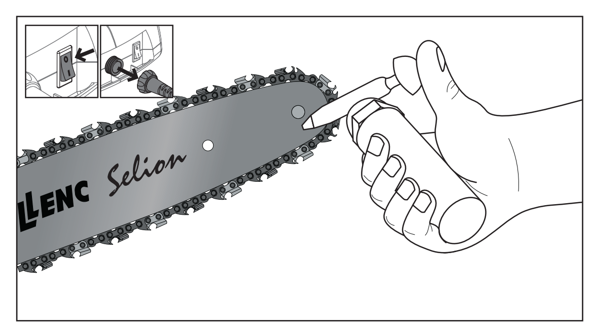
Démonter et nettoyer le guide chaîne tous les jours au niveau du guide et des trous de graissage.

Travail à réaliser à chaque changement de chantier afin de désinfecter l'outil au minimum.
Procéder au nettoyage des trous de graissage aussi souvent que nécessaire.
Toujours travailler interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.



GRAISSAGE DU GUIDE CHAÎNE

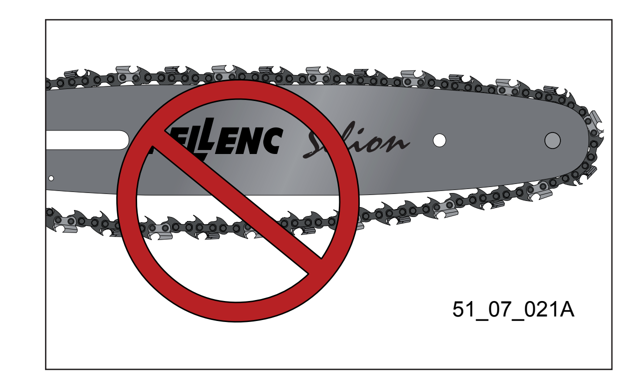
Procéder au graissage du guide chaîne tous les jours à l'aide d'une pompe à graisse (réf. 68518).



LES QUATRE RÈGLES DE BASE

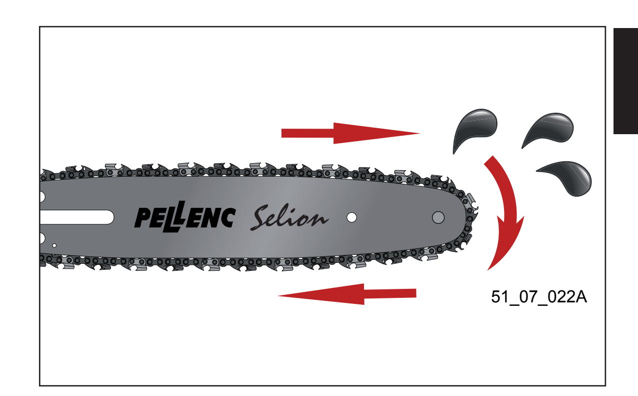
■ RÈGLE N° 1

La chaîne doit être correctement tendue.
Voir page 23



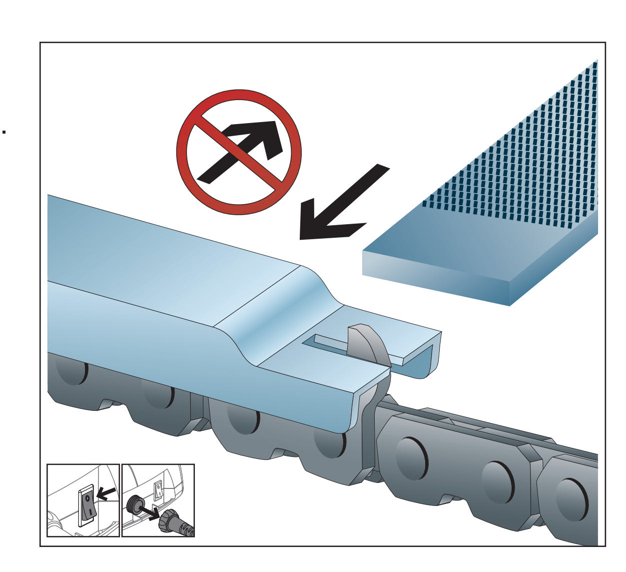
■ RÈGLE N° 2

La chaîne doit etre bien lubrifiée.
Une lubrification constante du guide, de la chaîne et du pignon est vitale.
Voir page 20



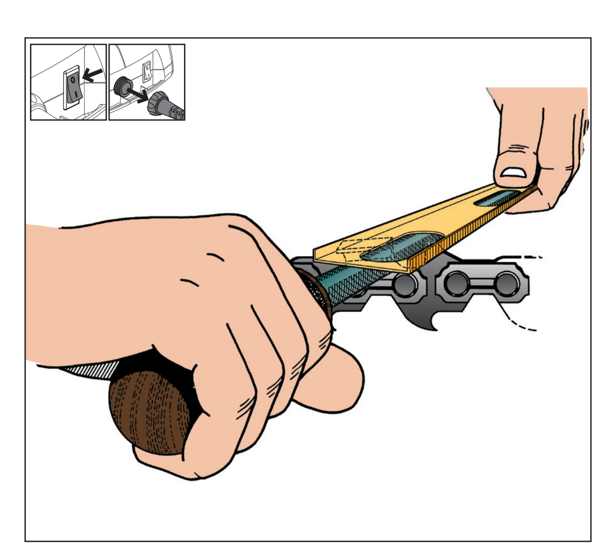
■ RÈGLE N° 3

Les limiteurs de profondeur doivent être réglés correctement.
Le réglage correct des limiteurs de profondeur et leur forme adéquate sont indispensables pour obtenir de bonnes performances et pour la sécurité.
Voir page 29



■ RÈGLE N° 4

La chaîne doit être affûtée.
Si la chaîne est correctement affûtée, elle fait le travail. Si elle ne l’est pas, c’est vous qui le faites. Et vos accessoires de coupe s’usent plus rapidement.
Voir page 28



ENTRETIEN

NETTOYAGE

Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon humide et à l'air comprimé. Insister sur les parties en contact avec le bois (scie, guide).





AVERTISSEMENT :
Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Toutes les 2 heures	Toutes les semaines	Après utilisation	Tous les ans ou si néces-saire
Vérification visuelle de la machine	X				
Vérification du fonctionnement de la sécurité de gâchette	X				
Vérification et mise à niveau de l'huile	X	X			
Vérification du graissage de la chaîne	X				
Vérification et tension de la chaîne	X	X			
Vérification de l'affûtage de la chaîne	X	X			
Vérification du frein de chaîne	X				
Vérification et nettoyage du guide de chaîne				X	
Graissage du guide de chaîne				X	
Vérification de l'usure du pignon			X		
Vérification du niveau de capacité de la batterie	X				
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé					X



REMARQUE :
Faire réviser la scie à chaîne toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

REMPLACEMENT DE LA CHAÎNE ET DU GUIDE



ATTENTION :
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.

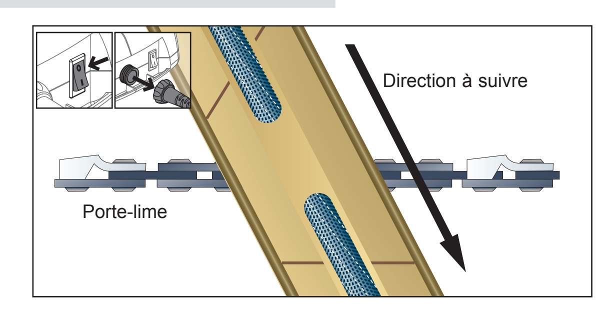


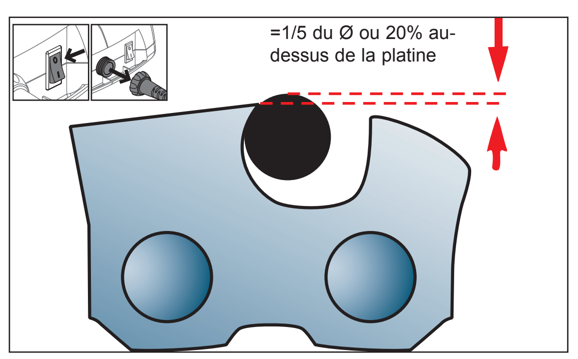
ATTENTION :
Ne jamais utiliser une chaîne ou un guide autre que celui spécifié par la société PELLENC, sous peine de s'exposer à des risques de blessures corporelles.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'AFFÛTAGE DES GOUGES

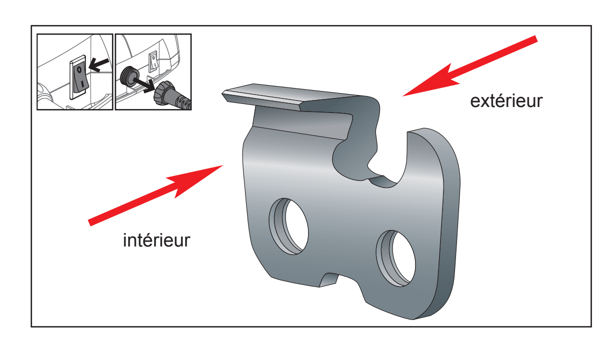
AFFÛTAGE DES GOUGES AVEC UNE LIME RONDE

■ Placez, comme illustré sur le schéma, un porte-lime sur la platine supérieure et le limiteur de profondeur de la gouge.

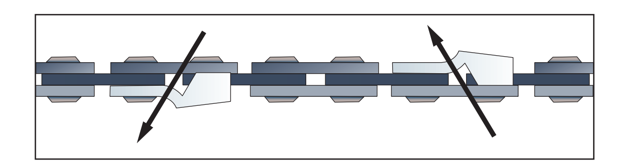




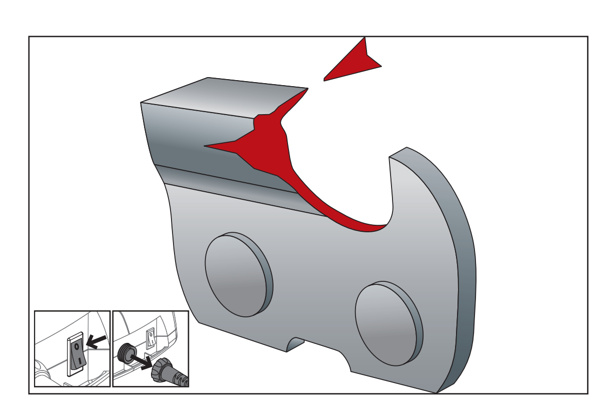
■ Affûtez les gouges d'un côté de la chaîne en limant de l'intérieur vers l'extérieur. Ne limez qu'en poussant.



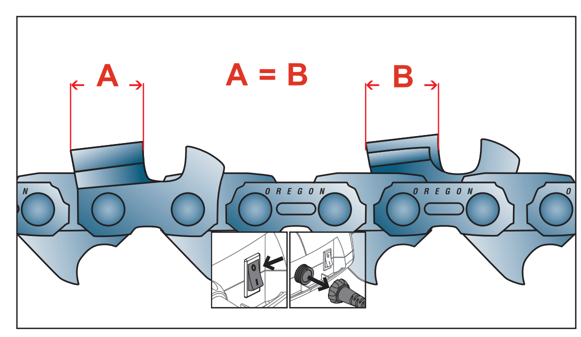
■ Maintenez le repère du porte-lime parallèle au repère de la platine. Procédez inversement pour l'autre côté.



■ Si la platine latérale ou la platine supérieure est endommagée, limez jusqu'à ce que cette partie ait disparu.



■ Toutes les gouges doivent avoir la même longueur.



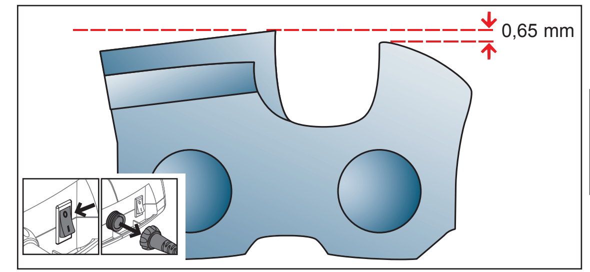
■ Contrôlez à nouveau les limiteurs de profondeur. S'il est nécessaire de procéder à un nouveau réglage des limiteurs de profondeur, suivre les instructions page 29.

Note : ne pas limer le dessus des maillons entraîneurs ou des maillons attaches munis d'un anti-rebond.

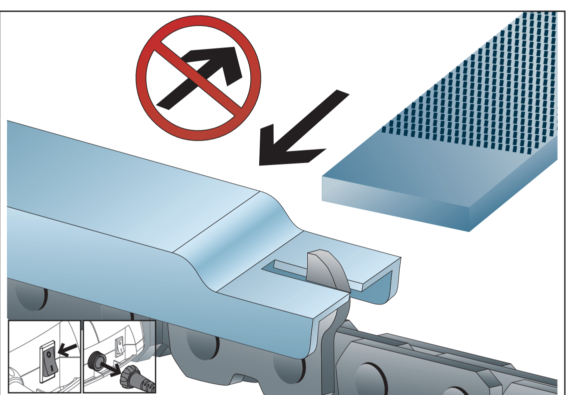
RÉGLAGE DES LIMITEURS DE PROFONDEUR



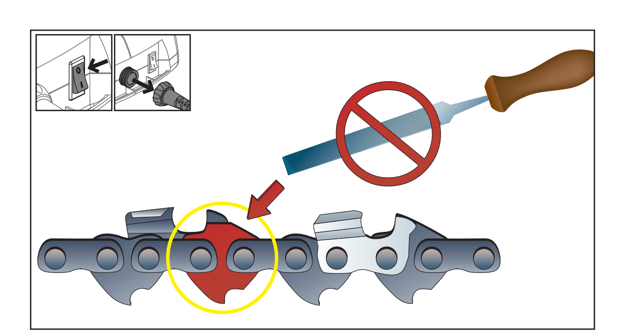
Kit d'affutage réf. 68520



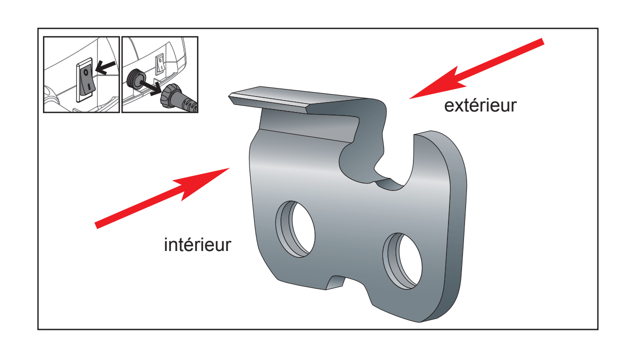
■ Utiliser une jauge de profondeur correspondant au type de chaîne à affûter.
■ Vérifier les limiteurs tous les deux ou trois affûtages.
■ Placer la jauge de profondeur sur la gouge.
■ Si le limiteur de profondeur dépasse, limez-le au niveau de la jauge à l'aide d'une lime plate.
■ Limer toujours de l'intérieur de la chaîne vers la gouge, placée à l'extérieur.

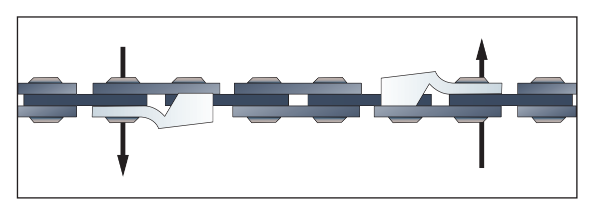


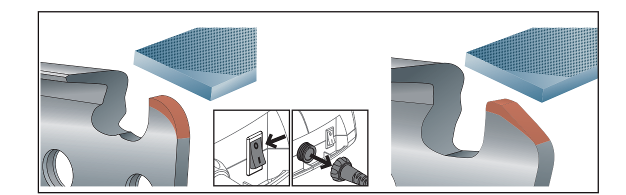
Note : Ne pas limer ou abîmer le dessus des maillons d'entraînement ou des maillons attaches avec anti-rebond.



■ Limer depuis l'intérieur de la gouge vers l'extérieur.





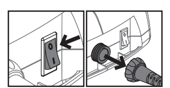


■ Après avoir abaissé les limiteurs de profondeur, arrondissez l'angle avant pour maintenir la forme originale du limiteur de profondeur.

Note : Sur les chaînes avec maillons entraîneurs munis d'anti-rebond, il peut s'avérer nécessaire de sortir la chaîne du guide afin de pouvoir limer correctement les limiteurs de profondeur.

ENTRETIEN

STOCKAGE HORS SAISON



■ Toujours stocker un outil propre.
■ Toujours stocker un outil avec sa chaîne affutée.
■ Toujours stocker l'outil guide graissé.
■ Vider le réservoir d'huile avant stockage
■ Mettre en place le protecteur de guide chaîne pendant le transport et le stockage.

RÉSERVOIR D'HUILE

■ Le réservoir d'huile doit impérativement être propre.
■ Nettoyer le bouchon et la zone de remplissage avant d'ouvrir le bouchon.
■ Ne pas faire déborder l'huile du réservoir ou nettoyer l'excédent.



REMARQUE :
Votre réservoir d'huile est équipé d'une crépine. Dans le cas où l'huile n'arrive pas à monter au niveau de la tête de scie, ramener votre outil chez votre distributeur agréé afin qu'il réalise le nettoyage de la crépine.

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC SA» GAMME OEP (OUTILS ELECTRO PORTATIF)

En cas de rupture d'un composant mécanique, et sous condition d'une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d'une maintenance conforme au livret d'entretien, **PELLENC sa garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d'UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d'usine du matériel garanti : d'une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC sa et d'autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC sa ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu'à la condition que soit apportée par celui qui s'en prévaut, la preuve technique précise de l'origine du sinistre, d'un défaut de matière ou d'un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC sa expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC sa ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation **ou** l'échange, au seul choix de PELLENC sa, des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d'œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC sa.

Tous travaux d'entretien ou de réparation quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC sa ou par un distributeur agréé par PELLENC sa.

Les frais éventuels d'immobilisation, de déplacement, d'approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC sa, en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC sa. Les pièces d'usure normale résultant de l'utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC sa et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à l'inexpérience de l'utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n'ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d'origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d'une autre origine ou lorsque l'appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC sa ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

DIRECTIVE MACHINES 2006/42/CE, ANNEXE IIA.

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT : PELLENC S.A.
ADRESSE : ROUTE DE CAVAILLON - BP 47
84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE :
PELLENC S.A
ADRESSE : ROUTE DE CAVAILLON - BP 47
84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

- DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	SCIE A CHAINE
- FONCTION	DESTINÉ À L'ÉLAGAGE
- NOM COMMERCIAL	SELION COMPACT
- TYPE	SELION C
- MODÈLE	C20
- N° DE SÉRIE	

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :
- COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108/CE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
- ISO 11681-1 : 2004-07
- ISO 11681-2 : 2006-09
- EN 60745-1 : 2009-11
- EN 60745-2-13 : 2009-12

A OBTENU UNE ATTESTATION D'EXAMEN "CE" DE TYPE, N° BM 60035301 0001
DÉLIVRÉE PAR LGA QualiTest GmbH - TÜV Rheinland Group - ZPRMR - Tillystraße 2 - 90431 Nürnberg - Allemagne, LE 05/11/2010

FAIT À PERTUIS, LE 05/11/2010
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

